

Portrait d'Albert Farçy

Un instituteur sous la III^e République

Préambule

Commençant sa carrière en 1874, Albert Farçy la terminera à Montamisé où il y enseignera pendant 23 ans. Il a connu l'époque héroïque des « hussards noirs de la République » surnom donné aux instituteurs formés dans les écoles normales, animés d'un esprit missionnaire à la vocation inébranlable pour promouvoir les valeurs républicaines et citoyennes...

Les débuts de l'enseignement primaire sous la III^e République

A partir des années 1870, la question de l'enseignement devient un enjeu fondamental de la politique nationale. En 1879 les Républicains disposent de la majorité au parlement, Jules Ferry devient Ministre de l'Instruction Publique. Paul Bert fait adopter sa loi du 9-8-1879 sur l'établissement obligatoire des Ecoles Normales primaires.

La loi sur la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques est adoptée le 16 juin 1881. La loi sur l'enseignement primaire obligatoire est adoptée le 28 mars 1882 ([voir document](#)). Le 17-11-1883 Jules Ferry adresse une lettre à chaque instituteur pour leur expliquer la signification de l'instruction morale et civique que l'instituteur doit donner à ses élèves ([voir le document](#)). La loi sur l'organisation de l'enseignement primaire dite loi sur la laïcité est votée le 30 octobre 1886.

Puis c'est l'époque de la guerre laïque, Emile Combes fait voter la loi du 7 juillet 1904 qui interdit l'enseignement à toute congrégation. En 1905, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée, ce qui va accentuer l'opposition entre cléricaux et anticléricaux...

Sa situation familiale

Albert Farçy est né le 3 août 1854 à Châtel-Gérard dans l'Yonne, fils de Claude Farçy (1827-1882), valet de ferme et de Jeanne Honorine Ferrey (1827-1910), domestique.

Il va se marier avec Gentil Irma, Maxime née le 11 décembre 1862 à Marmeaux dans l'Yonne, fille de Félix, Adolphe Gentil, manouvrier et Françoise Henriette Philippot.

Après ses études à l'école primaire supérieure de Joigny (89), elle obtiendra son Brevet élémentaire. Elle sera Institutrice adjointe, avec son mari, à l'école de garçon de Montamisé du 10-7-1887 à sa retraite en 1908.

Le couple Farçy aura un fils Marcel né le 17 septembre 1886 à Ceaux en Loudun, celui-ci deviendra agent voyer, il décédera le 23 janvier 1924 à Villejuif (94).

Sa carrière professionnelle

Il entre à l'école normale primaire d'Auxerre (Yonne) le 1 octobre 1871 jusqu'au 1 août 1874. Il obtient le 25 juillet 1874 son Brevet élémentaire. Puis il est nommé Instituteur adjoint à Auxerre le 1 octobre 1874 et à Cisery (Yonne) le 16-9-1877.

En 1881, il change de département, pour être affecté à Poitiers le 14 janvier 1881 puis à Ceaux en Loudun le 13 novembre 1885.

Le 10 juillet 1887 il est affecté à Montamisé à l'école de garçons jusqu'à sa retraite en 1909 après une longue carrière de 35 ans 2 mois et 15 jours dont 22 ans, 5 mois et 21 jours à Montamisé.

La liquidation de sa pension calculée sur les six meilleures années de rétribution nous renseigne sur le traitement d'un instituteur à cette époque :

Années d'activité les mieux rémunérées	Traitement annuel
1 janvier 1904 au 31 décembre 1904	1800 F
1 janvier 1905 au 31 décembre 1905	1850 F
1 janvier 1906 au 31 décembre 1906	1900 F
1 janvier 1907 au 31 décembre 1907	1950 F
1 janvier 1908 au 31 décembre 1908	2000 F
1 janvier 1909 au 31 décembre 1909	2000 F

Albert Farçy ne va guère profiter de sa retraite puisqu'il décède à Montamisé le 20 février 1910, ses obsèques civiles auront lieu le 23 février 1910, il sera inhumé au cimetière de la commune, sa tombe comprend une dalle à l'extrémité de laquelle s'élève une stèle sans croix, en forme de bac à fleurs. A la base de la stèle, sur une plaque de marbre blanc : "Ici repose Albert Farçy, instituteur public à Montamisé pendant 23 ans, décédé le 20 février 1910, âgé de 55 ans".

Les autorités académiques ont peut-être eu quelques craintes puisque l'inspecteur primaire va faire le 23-2-1910 un rapport à l'inspecteur d'académie de la Vienne : « les obsèques de M Farçy ont eu lieu sans incident, les discours ont été prononcés par M Levraud au nom de l'amicale, M... instituteur de St Georges au nom des instituteurs du canton et par moi-même ... ».



Histoire de l'école de garçons de Montamisé

L'ancienne mairie et l'ancienne école de garçons se trouvaient à l'emplacement des logements d'habitations 7, 9,11 place St Sébastiano da Po.

« Une première école est mentionnée à Montamisé en l'an III, regroupant les enfants de Montamisé et de Buxerolles. Elle siégeait peut-être dans le presbytère. Le 15 décembre 1833, conformément à la Loi Guizot sur l'enseignement primaire, le conseil municipal décide de prendre en location une maison pour y établir l'école et loger l'instituteur. Quatre ans plus tard, un premier instituteur, Pierre Moreau, est désigné pour tenir l'unique classe de garçons, tandis qu'une école privée de filles est

fondée à la Jourie. En 1838, on projette de construire une nouvelle école sur la place de l'église, à l'emplacement de l'ancien cimetière, mais le projet n'aboutit pas.

Le 1er décembre 1839 enfin, la municipalité prend en location auprès de Jean Rose, cultivateur au bourg, une maison composée "d'une chambre basse, d'une chambre haute, d'un cabinet, d'un grenier, un cellier, une boutique, un jardin situé entre la maison et les servitudes", le tout situé au bord de la route de Montamisé à Saint-Georges (il s'agit sans doute des parcelles B7 300bis et 307, achetées par Jean Rose en 1824 ; en tout état de cause, la description et la situation de cette maison ne peuvent pas correspondre à la maison du 5 rue des Ecoles, qualifiée d'ancienne école par la tradition orale). En 1850, la « maison Rose » s'avère déjà trop petite pour abriter l'école de garçons, le logement de l'instituteur et la mairie. Charles Arnault-Ménardière, propriétaire et conseiller municipal, propose alors de vendre à la municipalité une maison qu'il possède dans le bourg (actuel 5 rue des Ecoles, parcelles B7 254 et 255 du cadastre de 1817). La classe y déménage dès 1851, mais le projet échoue en 1853 et les élèves reviennent dans la « maison Rose ». Le 23 juillet 1853, un nouveau bail est conclu avec Jean Rose. Celui-ci s'engage à effectuer des travaux pour aménager une nouvelle salle de classe de neuf mètres de long, pavée et éclairée au sud par deux fenêtres. Les latrines seront déplacées et refaites, un petit toit sera construit pour que l'instituteur y mette des animaux domestiques. Le pavement du logement de l'instituteur sera refait, notamment le foyer de la chambre basse. L'escalier qui mène à la chambre haute sera entouré de planches pour mieux isoler le rez-de-chaussée du froid. Une croisée sera ouverte dans le petit cabinet qui est adossé à la chambre haute, afin de pouvoir y établir le bureau du maire et y placer les archives. Une cour assez vaste sera aménagée pour les récréations. La municipalité finit par acheter la « maison Rose » en 1869, malgré son insuffisance.

Le 20 juillet 1871, le maire informe le conseil municipal qu'un secours a été accordé par le gouvernement pour la construction d'une nouvelle école qui commencera dès que tous les fonds auront été encaissés. Il est en fait décidé de réaménager la « maison Rose ». Les travaux sont adjugés le 9 mars 1873 à M. Flavien, de Chasseneuil. Le cahier des charges les décrit ainsi : le bâtiment principal, réaménagé, se composera d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier. Le rez-de-chaussée, divisé en trois parties, comprendra d'abord la classe initiale en lui conservant les mêmes dimensions au sol, mais en la surélevant ; puis une cuisine, un salon et un office pour l'instituteur ; enfin un vestibule et une chambre pour servir de salle communale, au lieu et place du logement jusque-là occupé par l'instituteur. Le premier étage se composera d'un grenier au-dessus de la classe, de deux chambres à coucher et d'un cabinet pour l'instituteur, et d'une chambre au-dessus de la mairie. Les dépendances qui seront construites de l'autre côté de la cour, au sud, comprendront une buanderie, un cellier, un préau, des latrines, un toit à porcs, une écurie et un serre-bois. Un mur séparera la cour d'école du jardin de l'instituteur, situé à l'ouest. Un portail et une grille fermeront la cour sur la rue. La dépense s'élève à 9000 francs. En 1876, l'ensemble est complété par l'achat de sept tables avec bancs, d'une estrade avec socle, d'une armoire pour la bibliothèque scolaire, par la pose de carrelage dans la cuisine, et surtout par la construction dans la partie des dépendances, au bord de la rue, d'une « chambre de sûreté pour loger les voyageurs ». Très vite pourtant, la salle de classe devient trop petite pour accueillir la centaine d'élèves qui s'y presse. En 1883, il est alors décidé de construire une nouvelle classe, dans le prolongement du bâtiment initial, au nord-ouest. Un terrain est acheté à la voisine, la veuve Rose, et des plans et devis sont dressés par M. Delecroix, agent voyer cantonal. Les travaux commencent à l'été 1884 et se poursuivent en 1885. La classe initiale devient alors le logement de l'instituteur (partie centrale du bâtiment). Un nouvel agrandissement est décidé en 1920 lorsque la fermeture de l'école privée de garçons (rue de la Tonnelle) provoque un afflux de nouveaux élèves. Un instituteur adjoint est nommé, et une seconde classe est construite en 1924 sur les plans de l'agent-voyer cantonal Giraud. Elle se situe dans le prolongement de la première, au nord-ouest, en prenant sur le jardin. Elle comprend un vestiaire dans lequel se trouve la porte d'entrée, et une salle de classe ouvrant au sud par trois grandes croisées. De l'autre côté de la cour, au sud, le premier préau est transformé en sanitaires, et un nouveau préau, plus grand, est construit dans le prolongement, au nord-ouest, à l'emplacement d'anciennes servitudes. Une nouvelle campagne de travaux est confiée en 1951 à l'architecte Serreau. Les charpentes, couvertures et façades des deux classes sont reprises, et des réaménagements sont effectués dans le logement de l'instituteur. Dix ans plus tard, les élèves déménagent dans le nouveau groupe scolaire (rue de l'Ancien porche). » (1)

Albert Farçy à l'école de Montamisé

Albert Farçy est nommé le 10 juillet 1887 à l'école de garçons de Montamisé et va y rester pendant 23 ans. De nombreux montamisésiens lui doivent l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, du calcul et autres éléments du savoir.

Pendant sa longue carrière, il a régulièrement reçu la visite de l'inspecteur primaire et les rapports de celui-ci sont très instructifs sur la pédagogie du maître, le niveau scolaire, la tenue matérielle de l'école etc.

Dans son rapport du 8 mars 1907, on apprend qu'il y a 987 habitants à Montamisé, le nombre d'élèves présents au moment de l'inspection est de 23 garçons dans l'école et de 16 garçons dans la classe, qu'il y a 25 garçons en âge de fréquenter l'école.

Appréciations de l'inspecteur :

- Aptitude : « moyenne »
- Zèle : « quelque nonchalance ; il y a des circonstances atténuantes, le fonctionnaire est âgé »
- Soins donnés à l'éducation et moyens disciplinaires : « la discipline est aisée »
- Tenue de l'école : « l'école est bien tenue. Le maître à mon entrée en classe fait réciter à quelques élèves (2^o cours) le morceau choisi qu'ils ont appris, le texte est mal su, nulle question n'est posée concernant le sens des mots ou la portée du morceau... la classe possède quelques notions de sciences, les résultats sont passables en calcul, en français, assez bons en géographie. »
- Appréciation résumée de la valeur de l'établissement : « les éléments indispensables du savoir sont communiqués aux élèves »

Suit les conseils et recommandations de l'inspecteur. On apprend que l'instituteur a un jardin de 7 ares bien entretenu. Son logement se compose de quatre pièces en état passable. L'état du mobilier scolaire est « encore confortable ». Il manque la carte politique de l'Europe et un tableau mural de lecture. Il y a une armoire bibliothèque avec 92 volumes, 38 prêts depuis le 1 janvier 1907 et 125 en 1906. Les archives sont conservées avec soin et l'école dispose d'une caisse.

Dans sa conclusion, l'inspecteur est plutôt sévère « M Farçy est un vieil instituteur dépourvu d'initiative qui accomplit sa fonction à l'antique. Il s'occupe cependant de sa classe et le sérieux des élèves aidant, il obtient des résultats qui ne sont pas à dédaigner » Sa note est de 5.

Les rapports des années précédentes sont plus élogieux, lors de la visite du 27 mai 1902, l'appréciation est la suivante : « Bonne école, dirigée avec autorité et succès » il est qualifié « d'homme de sens, prudent et ferme ».

En 1902, l'école compte 31 garçons inscrits sur la liste annuelle, lors de la visite de l'inspecteur ils sont 20 présents.

L'inspecteur note que les rapports avec les autorités locales et les familles sont « peu fréquents en raison de l'état d'esprit de la population et de la municipalité », Albert Farçy émet le vœu suivant : « désire rester à Montamisé, malgré les difficultés provenant de la lutte des partis et de l'hostilité à l'enseignement laïque qu'affichent les personnalités marquantes du conseil municipal ».

Dans cette période de conflits politiques et religieux, l'exercice de l'enseignement n'est pas des plus facile. Le 19 février 1901, Albert Farçy adresse une longue lettre à l'Inspecteur d'Académie pour appeler son attention sur un prêche de Carême, d'un religieux de l'ordre des Rédemptoristes en l'église paroissiale, particulièrement violent à l'égard de l'enseignement et du système éducatif de l'Etat... et d'ajouter « depuis 14 ans que je suis à Montamisé, accomplissant ma tâche avec calme et de mon mieux, m'efforçant de conserver des élèves à mon école, tandis que Mrs les curés qui se sont succédés dans la paroisse ont tenté plus ou moins ouvertement de m'enlever la confiance des familles, je me suis abstenu comme c'était évidemment mon devoir de m'immiscer dans les questions religieuses mais hier soir en entendant attaquer presque ouvertement et d'une façon si violente nos institutions nationales, je me suis senti indigné... ».

L'Inspecteur primaire dans un courrier du 23-2-1901, demandera à l'Inspecteur d'Académie de prier le Préfet de saisir l'autorité diocésaine de tel fait.

Conclusion

Par-delà le portrait d'Albert Farçy « un instituteur de Jules Ferry », cet article se veut aussi comme un hommage à tous les enseignants d'hier et d'aujourd'hui.

Sa mission apprendre à lire, écrire, compter, permettre à ses élèves de s'approprier les savoirs fondamentaux, les éveiller au monde qui les entoure, leur transmettre des valeurs de citoyenneté. Ernest Renan disait « L'essentiel dans l'éducation ce n'est pas la doctrine enseignée, c'est l'éveil ».

L'enseignement est un métier difficile, quand on travaille avec de l'humain rien n'est évident. La revalorisation et la reconnaissance du métier d'enseignant est primordiale de la part de l'administration comme des parents.



Salle classe autrefois 1



Salle classe autrefois 2

Sources

- (1) Région Poitou-Charentes, Inventaire du patrimoine culturel, Communauté d'Agglomération de Poitiers - Suire Yannis (2006)
- AD86 Dossiers administratifs des personnels enseignants titulaires de l'enseignement premier degré public du département de la Vienne, cote 1 T2 73 et 1 T2 107
- AD86 Registres d'état civil en ligne
- AD89 Registres d'état civil en ligne
- Site internet : « Le Temps des Instituteurs » un site passionnant sur l'histoire de l'école républicaine
- Photos JF Liandier : salle de classe d'autrefois, musée national de l'Éducation à Rouen (Le Musée national de l'Éducation, service du Réseau Canopé, est installé à Rouen depuis 1980, sa vocation est d'assurer la conservation et la mise en valeur de plus de quatre siècles de patrimoine éducatif. Ses collections témoignent ainsi de l'histoire de l'éducation en France, tant à l'école qu'en dehors de l'école).
- Photo JF Liandier : tombe d'Albert Farçy, cimetière de Montamisé.

Montamisé le 25 juin 2019

Article de Jean-François LIANDIER